

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

Girardville, le 13 novembre 2017

Séance du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 13 novembre 2017, à dix-neuf heures trente (19:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Jeannette Paré, Carole Bélanger, Claudette Martel et Julie St-Gelais, conseillères, messieurs Gaston Dufour et Patrick Dufour, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Michel Perreault, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et secrétaire trésorier.

2017-254

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit adopté l'ordre du jour.

2017-255

ABSTENTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU MOIS D'OCTOBRE 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'ayant reçu à l'avance une copie des procès-verbaux des séances du mois d'octobre 2017; et.

QUE des copies sont disponibles dans la salle, les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux.

2017-256

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre 2017 soit accepté tel que présenté.

2017-257

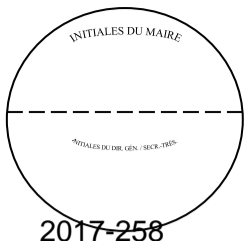
ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 octobre 2017 soit accepté tel que présenté.

DÉPÔT DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Mesdames Jeannette Paré, Carole Bélanger, Claudette Martel et Julie St-Gelais, conseillères et monsieur Gaston Dufour, conseiller, déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.



2017-258

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES, ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ÉMIS, DE LA LISTE DES SALAIRES NETS (INCLUANT PERSONNEL ENGAGÉ)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE la liste des comptes C.M. # 17-10 au montant de 228,585.91 \$ soit acceptée telle que présentée;

QUE la maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité;

QUE soit approuvée la liste des chèques émis:

Municipalité:

Octobre 2017

	De	À	Montant
Chèques #	10978	11011	626,843.96 \$
Prélèvement #	1249	1274	32,229.71 \$
Dépôt salaire #	594790	594858	25,975.56 \$

2017-259

DON, SUBVENTION ET COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

Organisme	Description	Montant
Nez-Rouge		100.00 \$
Comité Partage	Guignolée	100.00 \$
Foyer de l'amitié	Cocktail - Soirée annuelle aînés - Janvier 2018	100.00 \$
Fonds de la ruralité		
Pièce de théâtre - Église - Jimmy Doucet	Projet # 15	1,140.00 \$
Rallye du sous-bois	Projet # 16 - poêle à bois	100.00 \$
Village du père Noël	Projet # 17 - publicité	452.00 \$
Village du père Noël	Projet # 18 - concours photo	50.00 \$

2017-260

DEMANDE DE FONDS SUPPLÉMENTAIRES CDE DU SECTEUR GEANT

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller, APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE le conseil accepte d'augmenter de 5,000 \$, pour porter à 30,000 \$, sa participation dans le fonds de développement de la CDE secteur GÉANT.



**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)**

VERSEMENT 10,000 \$ - GLSG

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'une subvention au montant de 10,000\$, pour le fonctionnement du Centre sportif, soit versée à GLSG inc. pour la période se terminant le 31 décembre 2017.

N° de résolution
ou annotation

2017-262

REPLACEMENT LAMPES DE RUES DÉFECTUEUSES

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la soumission (S172088) d'André Fontaine, entrepreneur électrique, au montant de 4,487.09 \$ tti soit acceptée, pour le remplacement de 7 lampes de rue.

QUE le montant de la présente dépense soit approprié à même le surplus accumulé.

2017-263

ACCEPTATION DÉCOMPTE - CONSTRUCTION BON-AIR

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit payé le décompte progressif # 1, au montant de \$ 41 317,76 plus taxes, à l'entrepreneur «Construction Bon-Air» pour l'ajout de déphosphatation à la station d'épuration, le tout suivant la recommandation de la firme WSP, en date du 31 octobre 2017.

2017-264

**ACCEPTATION DÉCOMPTE ET DIRECTIVE DECHANGEMENT -
CONSTRUCTION BON-AIR - MONTE PERSONNE**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit payé le décompte final, au montant de \$ 25 541.63 plus taxes, à l'entrepreneur «Construction Bon-Air» pour l'ajout d'une plateforme pour l'installation d'un monte-personne au centre-sportif incluant les travaux supplémentaires dû aux erreurs sur les plans (hauteur du monte-perosnne).

2017-265

**ACCEPTATION CONTRAT ADDITIONNEL - NETTOYAGE RÉSEAU D'ÉGOUT
- LES ÉQUIPEMENTS SM INC. - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET
APPROPRIATION SURPLUS ACCUMULÉ**

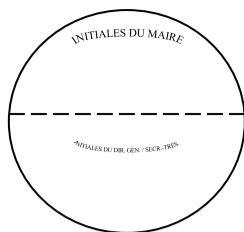
CONSIDÉRANT QU'afin de pouvoir réaliser le plan d'intervention dans le cadre de la TECQ dans le but de réaliser des travaux de réfection de conduite de réseau dans l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE pour pouvoir effectuer l'inspection du réseau d'égout par caméra par la firme NSC (avortés 2 fois dû au manque de nettoyage) des travaux de nettoyage supplémentaires on dû être effectuée, pour permettre à la firme MSH de compléter le plan d'intervention,

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit payée à Les Équipement S.M. la facture # 1725, au motant de 16,300.00 \$ plus taxes; et,



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

QUE le montant de la présente dépense soit approprié à même le surplus accumulé et imputé aux activités financières.

N° de résolution
ou annotation
2017-266

APPROPRIATION SURPLUS ACCUMULÉ - ACQUISITION SYSTÈME DE SON, PIC150

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit approprié à même le surplus accumulé un montant de 50,000 \$ pour les dépenses et investissements suivants :

- Remplacement du système de son du centre-sportif;
- La partie non subventionnée (50%) du projet PIC 150 pour le monte personne au centre-sportif;
- Autres.

2017-267

FORMATION COMPORTEMENT ÉTHIQUE FQM - 2 DÉCEMBRE - ALBANEL - 330\$/PERS.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE les membres du conseil suivants : Jannette Paré, Carole Bélanger, Julie St-Gelais et Patrick Dufour soient inscrits à la formation de la FQM sur le comportement éthique qui aura lieu à Albanel le 2 décembre 2018 au coût de 330 \$ plus taxes par personne.

2017-268

FORMATION ADMQ - LES IMPACTS DE LA LOI 122 SUR LE TRAVAIL DU DGST - 17 ET 18 JANVIER 2018 - 522 \$

IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE le directeur général soit inscrit à la formation de l'ADMQ sur les impacts de la Loi 122 sur le travail du DGST qui aura lieu à Alma les 17 et 18 janvier 2018 au coût de 522 \$ plus taxes; et.

QU'il lui soit remboursé, sur présentation de facture, les frais de déplacement et de subsistance relatif relatif à cet évènement.

2017-269

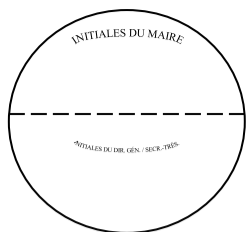
ACCEPTATION OFFRE DE SERVICE - MSH - RELEVÉ TECQ

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QU'un budget de 3,000 \$ plus taxes soit autorisé à la firme MSH pour des relevés d'arpentage pour la TECQ :

Relevés de précision au GPS incluant(mobilisation, main d'oeuvre, camionnette, équipement d'arpentage etc.):

- Façade de maison
- Topo devant les terrains
- Les entrées (Pavé/gravel... e.t.c.)
- Aménagement paysager d'importance à l'intérieur de l'emprise de la route
- Profil de la route (Centre/gauche/droite)
- Regard/Puisard
- Vanne et boîte de service si découvert
- Poteau électrique
- Trottoir/Bordure



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

-Tout autre information requise

2017-270
N° de résolution
ou annotation

CRÉDIT FACTURE FABRIQUE

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit appliqué un crédit de 400.00 \$ plus taxes sur la facture # 1198 de la Fabrique de Girardville, concernant des travaux d'excavation effectué pour des problèmes d'égout.

2017-271

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h 30 :

8 janvier (2 ^{ième} lundi)	5 février
5 mars	9 avril (2 ^{ième} lundi)
7 mai	4 juin
9 juillet (2 ^{ième} lundi)	20 août (3 ^{ième} lundi)
10 septembre (2 ^{ième} lundi)	1 ^{er} octobre
5 novembre	3 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

2017-272-1

PAARRM - DEMANDE DE PAIEMENT (ND 00025789-1 - 92055 (02) - 2017-06-16-31

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionnés de 4,087 \$ – Amélioration rang St-Joseph Nord, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électricification des transports;

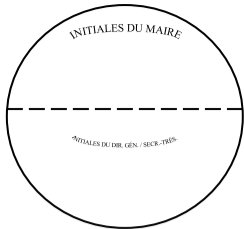
QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2017-272-2

PAARRM - DEMANDE DE PAIEMENT (ND 00025737-1 - 92055 (02) - 2017-07-11-51

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionnés de 45,000 \$ – Amélioration rang St-Joseph Nord, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électricification des transports;



N° de résolution
ou annotation
2017-273

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ACCEPTATION - DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ - EVANS PRÉVOST

CONSIDÉRANT QU'Évans Prévost s'adresse à la CPTAQ afin d'avoir l'autorisation d'aliéner le lot P-24, rang 5, canton Girard, d'une superficie de 36,66 Ha;

CONSIDÉRANT QU'en regard de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, une autorisation de la CPTAQ n'aurait pas d'impact négatif sur le territoire et les activités agricoles;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'en tenant compte des critères de décision prévus à l'article 62 de la L.P.T.A.A. et en tenant compte des dispositions du règlement de zonage, le conseil de la municipalité de Girardville recommande l'acceptation de la présente demande d'autorisation présentée par monsieur Évans Prévost visant à aliéner le lot P24, rang V, canton Girard de la CPTAQ.

2017-274

AUTORISATION TRAVERSE DE MOTONEIGE - RANG DE LA POINTE

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Carole Bélanger, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil autorise une traverse du rang de la Pointe pour les véhicules hors route; et,

QUE soit installée la signalisation appropriée.

Le tout conformément aux lois et règlements en vigueur, notamment la loi sur les véhicules hors route (V-1.2) et ses règlements.

2017-275

RENOUVELLEMENT - BAIL D'EXPLOITATION - CPALC

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit renouvelé avec Mme Marie-Pier Martel, le contrat de bail pour l'exploitation du Centre Plein Air du Lac des Coudes, pour la période allant du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018.

2017-276

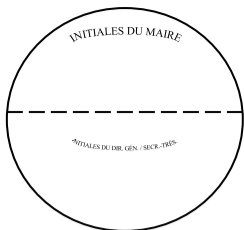
NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE GEANT

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Gaston Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE monsieur Michel Perreault, maire, soit nommé représentant de la municipalité auprès du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie GÉANT.

2017-277

INSTALLATION RÉSERVOIR ESSENCE - CPALC - ACCORD DE PRINCIPE - CONDITIONNEL AU PERMIS NÉCESSAIRE



PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil donne son accord de principe pour l'installation d'un éventuel réservoir d'essence hors-terre au CPALC, dans le mesure ou tous les permis et autorisations requis sont obtenus.

N° de résolution
ou annotation

2017-278

FIPN - ENGAGEMENT - PARC EAU VIVE 1,645 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil accepte de participer pour un montant de 1,645 \$, représentant 50 % de la contribution du milieu, pour une étude complémentaire en lien au parc d'eau vive à la 11e Chute présenté au FIPN (Fond d'initiative du Plan Nord):

- aux coûts totaux :

- Contribution du milieu (10%): 3 290\$ (Girardville et Notre-Dame-de-Lorette)
- FIPN (90%) : 29 610\$
- Total : 32 900\$

2017-279

FQM - FORUM

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Jeannette Paré, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE monsieur le maire soit inscrit au forum des communautés forestières qui aura lieu au Centre des Congrès de Québec le 28 novembre prochain, au coût de 195.00 \$ plus taxes; et,

QU'il lui soit remboursé, sur présentation de facture, les frais de déplacement et de subsistance relatif relatif à cet évènement.

2017-280

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 29 NOVEMBRE 2017 À 18:30 HEURES

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie St-Gelais, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit ajournée à 20:10 heures la présente séance, au mercredi 29 novembre 2017 à 18:30 heures.

Michel Perreault
Maire

J'atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denis Desmeules
Directeur général et secrétaire
trésorier